

Paris, le 28 juillet 2014

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité sur l'action ELIOR

A partir du 28 juillet 2014 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, ELIOR a confié à ROTHSCHILD & CIE Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité sur l'action ELIOR conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 1.000.000 €

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par le Conseil d'Administration d'ELIOR le 24 juillet 2014. Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible sur le site internet : <http://investisseurs.elior.com/>

A propos d'Elor :

Créé en 1991, Elor est aujourd'hui un des leaders mondiaux de la restauration et des services. En 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5 016,9 millions d'euros dans 13 pays. Ses 105 000 collaborateurs proposent chaque jour à 3,7 millions de clients des solutions de restauration et services personnalisées. Leur mission, sur 17 500 restaurants et points de vente, est d'accueillir et de prendre soin de chacun avec passion et compétence dans le monde de l'entreprise, de l'enseignement, de la santé ainsi que dans l'univers du voyage et des loisirs. Particulièrement attentif à sa responsabilité sociétale, Elor est adhérent au Pacte mondial des Nations Unies depuis 2004. L'exigence professionnelle de ses équipes et leur engagement quotidien portés à la qualité et à l'innovation, à la relation à l'autre et à la société s'expriment dans la signature « Un monde d'attentions ».

Pour plus de renseignements : www.elior.com

Contacts presse :

Jacques Suart, Directeur de la communication Groupe
Anne-Isabelle Gros, Responsable service de presse
servicedepresse@elior.com, +33 1 40 19 47 37